



Cher(e)s collègues

Le Bureau du BIT en Algérie cherche un(e) consultant(e) individuel(le) expérimenté, basé en Tunisie, pour conduire l'évaluation à mi-parcours interne du projet « **Renforcer l'impact des politiques d'emploi et soutenir la création d'emplois basés sur les TIC pour les jeunes et les femmes en Tunisie** » - en Tunisie

Période de l'évaluation : Septembre-Novembre 2024

Date limite de soumission de candidature : **18 août 2024**

Type de contrat : Contrat de collaboration externe

Pour plus de détails sur l'évaluation, veuillez consulter les termes de références (TdRs) ou cliquer [ICI](#)

Veuillez noter que les dates mentionnées dans les TdRs sont à titre indicatif et pourraient être légèrement revues si nécessaire.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir les informations suivantes :

1. Une copie du curriculum vitæ du/ de la candidat(e) incluant :
 - Description des compétences, les qualifications et l'expérience du/ de la candidat(e) tout en montrant comment celles-ci répondent au mieux aux qualifications requises pour cette position ;
 - Une liste des évaluations réalisées antérieurement de préférable en relation avec le contexte et la thématique du présent appel, indiquant clairement le rôle joué par le/ la consultant(e) ;
 - Au moins deux références récentes disponibles y compris email et téléphone ;
2. Une déclaration du/ de la candidat(e) attestant sa disponibilité à conduire l'évaluation à mi-parcours en Tunisie ;
3. Une déclaration attestant que le/ la candidat(e) n'a pas été impliqué(e) dans la conception et la mise en œuvre du projet en question ou n'a pas une relation personnelle privilégiée avec les fonctionnaires de l'OIT travaillant directement sur ledit projet en Tunisie ;
4. Une déclaration qui précise que l'évaluation sera conforme aux normes de l'OIT et du SNU ;
5. Une offre financière devra indiquer le tarif journalier de honoraires (l'offre financière doit être exprimée en USD pour les candidats internationaux, et en TND et TTC pour les candidats nationaux) ;

Les candidatures de femmes sont encouragées,

REMARQUE : Les demandes candidatures soumises sans l'offre financière ne seront pas prises en considération pour l'évaluation,

La date limite de soumission des candidatures pour cette mission est le **18 août 2024**.

Les candidats doivent envoyer leur déclaration d'intérêt par courriel à Park Jiin parkji@ilo.org mettant en copie tunisachat@ilo.org et Abderrahim El Moulat (elmoulat@ilo.org) avec pour objet « Évaluation à mi-parcours interne du projet TUN/21/03/KOR en Tunisie ».

Projet IPTIC (TUN/21/03/KOR)

« Renforcer l'impact des politiques d'emploi et soutenir la création d'emplois basés sur les TIC pour les jeunes et les femmes en Tunisie »

Termes de Référence pour la mission d'évaluation à mi-parcours interne

Titre du projet objet de l'évaluation	Renforcer l'impact des politiques d'emploi et soutenir la création d'emplois basés sur les TIC pour les jeunes et les femmes en Tunisie
Code de coopération technique du projet	TUN/21/03/KOR
Unité administrative responsable pour la gestion du projet	Bureau l'OIT à Alger
Unités techniques responsables pour l'appui technique au projet	EMPLOYMENT/EMPLAB ENTREPRISES
Pays couverts	Tunisie
Durée du projet	48 mois ; du 01.12.2021 au 30.11.2025
Type d'évaluation	Évaluation interne
Timing de l'évaluation	Évaluation à mi-parcours
Donateurs et budget du projet	Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) : 4,300,000 USD
ODDs et P&B de l'OIT	ODDs: 8; 4; 5 ; 13 P&B-OIT: Output 3.1. Increased capacity of Member States to develop and implement comprehensive employment policy frameworks. Output 4.3. Increased support for enterprises – especially MSMEs – to achieve decent work and improve productivity
Gestionnaire de l'évaluation	Jiin Park
Dates de l'évaluation	De septembre à novembre 2024

Contexte du projet

Le Gouvernement tunisien fait face aujourd'hui à des défis d'emplois multidimensionnels, variés et de nature complexe. Non seulement ces défis recouvrent des questions quantitatives (telles que le niveau élevé de chômage

des jeunes notamment des diplômés de l'enseignement supérieur, le faible taux d'activité, la disparité régionale...) mais aussi qualitatives comme l'inadéquation entre les qualifications offertes par le système éducatif et les exigences des opérateurs économiques ainsi que l'accentuation des formes de travail précaire et vulnérable.

A cet effet, le contrat social de 2013 marque la volonté du Gouvernement tunisien et des partenaires sociaux à travailler en commun sur la problématique de l'Emploi. La « Déclaration Tunisienne pour l'Emploi », adoptée, à l'occasion du Dialogue National sur l'Emploi en 2016 par les partenaires tripartites, réitère cet engagement et fournit des recommandations et orientations importantes à cet égard.

C'est dans ce cadre que le projet « Renforcement de l'impact des politiques de l'emploi et soutien à la création d'emplois basés sur les TIC pour les jeunes et les femmes en Tunisie », financé par la République de Corée à travers son agence de coopération (KOICA), apporte sa contribution au Gouvernement tunisien ainsi qu'aux partenaires sociaux, en cohérence avec l'Agenda du travail décent et en particulier l'objectif 8 (Travail décent et croissance économique) en essayant d'apporter des changements visibles à court et à moyen terme sur le marché du travail des jeunes et des femmes. Ce projet, mis en œuvre par l'Organisation internationale du Travail (OIT) vise à poursuivre les travaux pour une politique de l'emploi nationale et régionale de long terme en Tunisie et à contribuer au développement de l'emploi décent des jeunes et des femmes à travers le développement de chaînes de valeur dans les nouvelles technologies, en optant à atteindre les 3 résultats suivants :

- Les capacités du Ministère en charge de l'emploi sont renforcées pour une mise en œuvre efficace de la Stratégie Nationale pour l'Emploi (SNE) et des Plans d'Action Régionaux (PAR) pour l'emploi ;
- Les institutions pour l'emploi et les partenaires sociaux au niveau local sont en mesure de concevoir et de mettre en œuvre des politiques pertinentes pour l'emploi des jeunes ;
- Un appui à la création directe d'emplois pour les jeunes et les femmes dans le secteur des TIC.

Présentation du projet

Le Cadre des résultats du projet

L'objectif global du projet IPTIC est le suivant : « Les jeunes femmes et hommes des gouvernorats ciblés de la Tunisie ont accès à davantage d'opportunités de travail décent dans le secteur des TIC ».

Cet objectif global devra être atteint par le biais de trois résultats :

Résultat 1 : Les capacités du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MEFP) sont renforcées pour une mise en œuvre efficace de la stratégie nationale pour l'emploi (SNE) et des plans d'action régionaux.

Résultat 2 : Les institutions chargées de l'emploi et les partenaires sociaux au niveau local sont capables de concevoir et de mettre en œuvre des politiques pertinentes pour l'emploi des jeunes.

Résultat 3 : La création d'emplois directs pour les jeunes et les femmes dans le secteur des TIC.

Les outputs ou produits sont disponibles dans l'annexe 1.

La stratégie du projet

- ✓ **L'approche programmatique et intégrée de l'OIT pour l'emploi des jeunes en Tunisie et les synergies avec les autres interventions en cours**

Depuis sa conception, ce projet a été fait pour s'appuyer sur les réalisations et les outils mis à disposition à travers les interventions passées et en cours de l'OIT sur l'emploi des jeunes en Tunisie.

La logique d'intervention des programmes de l'OIT pour l'emploi des jeunes repose sur une approche intégrée (le développement de chaînes de valeur), dans le cadre de laquelle chaque projet offre une combinaison adaptée d'actions liées à la demande et à l'offre.

- ✓ **L'approche territoriale**

Une logique d'intervention à deux volets est envisagée dans les municipalités et les délégations sélectionnées dans les gouvernorats ciblés, qui combine (i) le renforcement des capacités régionales et locales des institutions pertinentes liées à l'emploi des jeunes ; ii) l'amélioration de l'offre et de la demande de main-d'œuvre ; le processus d'appariement (gouvernance du marché du travail local).

✓ **Partenariats, notamment avec le secteur privé et les institutions financières**

Le projet vise à renforcer les capacités des parties prenantes locales, notamment par des partenariats avec le secteur privé et les institutions financières. En créant des réseaux, identifiant les besoins des acteurs, négociant des accords, et collaborant sur des interventions concrètes, l'objectif est de promouvoir un dialogue constant aux niveaux local, régional et national pour identifier des solutions et renforcer les capacités en vue d'une expansion durable. Une approche participative et consultative est maintenue tout au long du projet pour favoriser le développement du secteur privé en tant que moteur de la création d'emplois de qualité, étant un facteur clé de l'impact durable.

✓ **Niveau des politiques**

Le travail au niveau des politiques s'appuie sur l'engagement actuel de l'OIT à soutenir la formulation et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'Emploi (SNE) avec le gouvernement et les partenaires sociaux reliant les niveaux local et national. Relier les niveaux local et national par la dimension politique ne sert pas simplement des objectifs fonctionnels, mais c'est une condition nécessaire pour assurer l'accès, le suivi et la durabilité du travail effectué sous l'égide du projet. La régionalisation des éléments clés de la politique nationale de l'emploi facilite une approche durable et globale pour relever les défis de l'emploi des jeunes et des femmes dans le pays.

✓ **S'appuyer sur l'expérience de la République de Corée**

La République de Corée, forte de son expérience dans la gestion des crises économiques, offre des pratiques exemplaires en matière de politiques d'emploi, soutenues par un solide service public de l'emploi, une coordination politique efficace, des systèmes de suivi avancés et un budget axé sur l'emploi.

Cette expertise pourrait bénéficier à la Tunisie, actuellement engagée dans la révision de sa stratégie nationale pour l'emploi. Le projet facilitera le partage de connaissances et de bonnes pratiques, jouant un rôle clé dans la réforme et le renforcement des capacités gouvernementales aux niveaux central et local pour concrétiser les plans d'emploi régionaux.

Les principaux bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs du projet sont le personnel des institutions et organisations impliquées dans la gouvernance nationale/régionale/locale du marché du travail, mais surtout dans les zones cibles, qui seront les destinataires directs des interventions de soutien des capacités.

Des activités spécifiques seront adressées et mises en œuvre avec les représentants des organisations d'employeurs et des syndicats, tant au niveau national que local.

Les bénéficiaires indirects du projet sont les entreprises et les industries régionales et locales tunisiennes qui bénéficieront de l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et de l'offre directe de formation pour leur main-d'œuvre.

Les bénéficiaires ultimes de ce projet sont les jeunes hommes et femmes, en particulier ceux dans les zones marginalisées au niveau des gouvernorats cibles ; et notamment les jeunes et les femmes dans des formes de travail précaires et vulnérables (en particulier dans l'économie informelle) et les jeunes sous-employés.

L'état de mise en œuvre et principaux résultats acquis jusqu'à fin février 2024

Le BIT avec l'appui de la KOICA a démarré le projet le 1^{er} décembre 2021 et il est prévu qu'il s'achève le 31 novembre 2025. A la date d'aujourd'hui, le projet a déjà consommé plus de 31 mois sur les 48 prévus.

Les principales réalisations du projet jusqu'en juillet 2024 telles que reportées par l'équipe de projet sont.

Réalisations :

- **Sous le résultat 1 :** Les capacités du ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) sont renforcées pour une mise en œuvre efficace de la Stratégie Nationale pour l'Emploi (SNE) et des Plans d'Action Régionaux (PAR).

Réalisations :

- Un diagnostic pour identifier les besoins en renforcement des capacités des partenaires est réalisé par le biais de plusieurs entretiens avec les parties prenantes,
 - Deux représentants nationaux du MEFP ont participé à l'Académie sur l'emploi : Créer des emplois décents à l'ère des transitions qui a été organisée à Turin par ITCILO en juin 2024.
 - Une délégation tripartite a participé à la visite d'études en République de Corée, qui a été organisée en octobre 2023 à propos des politiques d'emploi.
- **Sous le résultat 2 :** Les institutions chargées de l'emploi et les partenaires sociaux au niveau local sont capables de concevoir et de mettre en œuvre des politiques pertinentes pour l'emploi des jeunes.

Réalisations :

- Une note de cadrage pour définir les étapes de l'actualisation de la SNE a été préparée ;

- **Sous le résultat 3 :** La création d'emplois directs pour les jeunes et les femmes dans le secteur des TIC.

Réalisations :

- Les membres des comités locaux de pilotage ont été formés en mai 2024, sur le développement du système de marché et de la chaîne de valeur.
- Trois chaînes de valeur TIC ont été sélectionnées et validées par chaque CLP pour un approfondissement et un développement. (Tunis – Education, Culture et Art tech, Sousse – GreenTech, Sfax – Deeptech et HealthTech)
- Conformément à la méthodologie de développement de la chaîne de valeur de l'OIT, des diagnostics de l'emploi dans le domaine des TIC ont été réalisés sur la base d'examens documentaires.

Cadre, Objectifs de l'évaluation, champs et clients de l'évaluation

Cadre de l'évaluation

Cette évaluation est conduite conformément à la politique de l'OIT en matière d'évaluation. En effet, tout projet doté d'un budget de plus d'un million USD et de moins de cinq millions USD est sujet à une évaluation à mi-parcours et à une évaluation finale, dont l'une doit être indépendante. **La présente évaluation à mi-parcours interne, sera gérée par un membre de l'équipe de projet et conduite par un évaluateur externe** et supervisée par l'Evaluation Officer du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique.

L'évaluation à l'OIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

D'une façon générale, cette évaluation à mi-parcours suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, en particulier la liste de contrôle 4.8 des Directives d'EVAL pour l'élaboration des évaluations, intitulée

« Préparation du rapport initial », la liste de contrôle 4.9 « méthodologies de validation » et la liste de contrôle 4.2 « Préparation du rapport d'évaluation ».

Objectifs spécifiques de l'évaluation

Plus précisément, cette évaluation à mi-parcours interne devrait répondre à un certain nombre de questions et mettre en lumière les défis opérationnels et stratégiques- s'ils existent - qui pourraient avoir des conséquences négatives sur le projet dans le contexte général d'apprentissage et de responsabilité.

Elle devra analyser certains points et répondre à certaines questions dont notamment :

- a) Analyser si le projet est mis en œuvre conformément à sa conception et dans quelles mesures observe-t-on des décalages entre le projet tel qu'il est conçu et le projet tel qu'il est mis en œuvre et les raisons pour ces différences (en considérant les contextes politique, social et économique).
- b) Évaluer la stratégie du projet et le niveau de réalisation des résultats (produits et effets initiaux) du projet, y compris des résultats inattendus, en identifiant les facteurs externes et internes affectant la mise en œuvre du projet (de manière positive et négative).
- c) Examiner la structure institutionnelle, la capacité d'exécution du projet, les mécanismes de coordination, l'utilisation et l'utilité des outils de gestion, y compris les outils de suivi du projet et les plans de travail.
- d) Apprécier le niveau d'efficacité dans l'utilisation des ressources (financières, humaines, expertises...) mobilisées.
- e) Examiner la probabilité de réalisation de l'impact escompté et de la continuité de la valeur ajoutée de l'intervention après la fin du projet.
- f) Examiner la pertinence du projet par rapport aux besoins des groupes cibles et identifier ses contributions aux objectifs de développement durable (ODD), aux objectifs de l'OIT, au cadre de coopération des nations unies pour le développement durable (UNSDCF) en Tunisie, et analyser sa synergie avec d'autres projets et programmes de coopération internationale.
- g) Identifier les leçons et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes.
- h) Fournir des recommandations stratégiques aux différentes parties prenantes afin d'améliorer la mise en œuvre des activités du projet et la réalisation des objectifs escomptés.

Destinataires de l'évaluation

L'évaluation est destinée principalement aux mandants de l'OIT, aux gestionnaires du projet (CTP et CNP), aux partenaires techniques locaux, au donateur (Agence Coréenne de Coopération Internationale - KOICA), et à l'OIT (Bureau-Pays de l'OIT à Alger – Equipe d'Appui Technique de l'OIT pour le Travail Décent/Bureau de Pays de l'OIT au Caire – EMPLOYMENT/EMPLAB, ENTERPRISES, ACTRAV, ACT/EMP à Genève).

Les recommandations, les leçons apprises, et les bonnes pratiques seront utilisées pour valoriser l'approche utilisée et assurer l'amélioration des performances dans la seconde phase du projet.

Champ et portée de l'évaluation

Cette évaluation, en tant que produit d'analyse de la mise en œuvre du projet depuis sa phase de démarrage constituera une évaluation des résultats et de leur pérennité. **L'évaluation examinera toute l'intervention du projet à partir de décembre 2021 jusqu'en octobre 2024.** Elle considérera l'ensemble des documents susceptibles de soutenir les appréciations y compris le document de projet. L'évaluation prendra également en compte l'évolution du contexte du pays et des gouvernorats ciblés (politique, social, économique et sécuritaire). Aucun aspect de la planification et la mise en œuvre du projet n'est exclu dans la présente évaluation. Elle intégrera les questions transversales de l'OIT (Normes, Dialogue Social, Egalité des sexes, Inclusion du handicap, etc.), ainsi que les effets à moyen et long terme des initiatives de renforcement des capacités, tout au long de la méthodologie d'évaluation et de tous les livrables, y compris le rapport final. L'évaluation accordera une attention à la pertinence du projet par rapport aux documents cadres stratégiques nationaux, du BIT, des ODD et autres.

L'évaluation devra analyser comment et pourquoi les résultats ont été obtenus de façon à renforcer l'apprentissage produit par cette évaluation.

Couverture géographique

L'analyse géographique de l'évaluation doit couvrir la Tunisie à travers une revue documentaire, ainsi que des visites de terrain à Tunis, Sousse, Sfax, Manouba et Kairouan ainsi que des entretiens avec les parties prenantes.

Critères et questions relatives à l'évaluation

Afin d'effectuer sa tâche, l'évaluateur/évaluatrice aura à examiner les questions se rattachant aux critères d'évaluation suivants : pertinence, cohérence, alignement stratégique et validité de la conception, efficacité, efficience, impact et durabilité, genre. Les questions ci-après sont destinées à guider et faciliter l'évaluation. Il ne s'agit évidemment pas d'une liste exhaustive et fermée. Par conséquent, l'évaluateur peut, dans le rapport de démarrage incluant la note méthodologique, introduire des ajustements aux critères et questions d'évaluation, et ceci en accord avec le gestionnaire de l'évaluation.

L'évaluateur/évaluatrice, pour la mesure de ces critères d'évaluation se référera, de manière centrale mais pas exclusive, aux indicateurs de résultat du document de projet et élaborera une méthodologie selon les orientations données dans la section 5.

Enfin, les orientations de l'OIT concernant, en particulier, le travail décent y compris les normes internationales du travail, la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, le dialogue social et la transition juste devront être explicitement prises en compte, lors de l'évaluation du projet.

Pertinence, cohérence et alignement stratégique et validité du projet

1. Comment le projet s'aligne-t-il aux priorités du gouvernement de la Tunisie, de l'UNSDCF, de l'OIT, des ODD, des autres cadres de développement des régions, des institutions partenaires et des groupes ciblés ? Les objectifs et les résultats attendus du projet continuent-ils à répondre aux besoins du gouvernement de la Tunisie – si les circonstances changent.
2. Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-elles suffisamment associées à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet ?
3. Dans quelle mesure le cadre logique du projet est cohérent ? (Ex. : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?)
4. Les objectifs, produits et activités sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets des institutions régionales, d'autres programmes ou projets de l'OIT ou des autres partenaires au développement en Tunisie ? Dans quelle mesure les résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'Etat, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ? Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle intégré les thèmes transversaux du BIT (Normes, Dialogue Social, Egalité des sexes, Inclusion du handicap, etc.) ?
5. La conception du projet a-t-elle pris suffisamment en compte les apprentissages tirés d'autres projets précédemment mis en œuvre dans le même domaine ?
6. La conception du projet est-elle réaliste (résultats escomptés comparés au temps et aux ressources) et a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures et risques pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats ? Quelles autres contraintes devraient être prises en compte et comment y faire face pour assurer l'atteinte des objectifs assignés au projet ?
7. Quel est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées ?

Performances et efficacité du projet

8. Quel est le niveau d'atteinte des résultats en cette période de mi-parcours et dans quelle mesure les résultats et les objectifs pourraient être atteints ou sont-ils susceptibles de l'être à la fin du projet ? En tenant compte des résultats spécifiques envers les différents groupes cibles et bénéficiaires ultimes du projet y compris les groupes vulnérables.
9. Quels sont les obstacles que le projet a rencontrés durant la première phase de sa mise en œuvre (en lien avec les hypothèses qui sous-tendent le cadre logique, la théorie de changement du projet) ? Comment les risques identifiés ont-ils été gérés durant la phase de mise en œuvre du projet ? Comment le projet a-t-il réagi pour résoudre ces défis ?
10. Dans quelle mesure la quantité et la qualité des résultats obtenus à mi-parcours sont-elles satisfaisantes pour les partenaires du projet ?
11. Y a-t-il des produits et des résultats inattendus développés ? Lesquels et Pourquoi ?

Effizienz des ressources utilisées

12. Les ressources (financières, humaines, expertises...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes ciblés ? Les moyens mis à la disposition du projet sont-ils utilisés de façon efficiente ? Pourrait-on obtenir les mêmes résultats actuels à un coût moindre ?
13. Les produits ont-ils été réalisés dans les délais initialement planifiés, ou le calendrier du projet a-t-il été ajusté de manière raisonnable ? Dans l'ensemble, la gestion du temps a-t-elle été assurée de manière efficace ?
14. Comment les ressources acquises par d'autres projets antérieurs ou en cours sont-elles capitalisées et utilisées en matière d'enrichir l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles du présent projet en cours d'évaluation ?

Efficacité du dispositif de gestion

15. Le projet a-t-il reçu un appui administratif et technique (backstopping) adéquat venant du bureau de pays de l'OIT à Alger, des spécialistes de l'équipe technique d'appui au travail décent du Caire, et des départements techniques au bureau régional à Abidjan et au siège de l'OIT à Genève (EMPLOYMENT/EMPLAB ; ENTREPRISES) ?
16. Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites sont-ils engagés dans la conception, le suivi et la mise en œuvre des activités du projet ? Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre le projet et les partenaires clés ?
17. Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets de l'OIT ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales) ?
18. Capacité d'évaluation et de suivi : les produits et les effets du projet ont-ils des indicateurs SMART en place ? Le projet a-t-il produit les informations de base nécessaires ? A-t-il mis en place un système de suivi adéquat qui collecte des informations utiles et pertinentes sur les résultats ?

Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

19. Est-ce que les conditions pour assurer la réalisation des changements escomptés du projet et leur durabilité (i.e. une stratégie de sortie/exit strategy) sont bien considérées dans la mise en œuvre du projet pour avoir des changements positifs auprès des groupes cibles sur les thèmes de travail du projet ?
20. Quels sont les changements déjà observés à mi-parcours, qu'ils soient prévus ou imprévus, positifs ou négatifs résultant du projet ou des facteurs externes, et quelle est la probabilité d'observer les changements escomptés d'ici la fin du projet ? Comment ces changements impactent-ils déjà ou seront

susceptibles d'impacter différents groupes de population, et dans quelle mesure ? y a-t-il des changements déjà observés ou susceptibles d'être observés en matière de Normes, Dialogue Social, Inclusion du handicap, etc ?

21. Les institutions qui bénéficient de la mise en œuvre du projet sont-elles les institutions clés susceptibles d'assurer le relais ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat et au niveau des régions couvertes ? L'approche et les résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?
22. Quels sont les principaux facteurs à prendre en considération et quelle stratégie doit être prise afin d'assurer la durabilité (financière, technique, environnementale...) du projet après sa conclusion ?

Genre et non-discrimination

23. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités, différenciés des hommes et des femmes, préalablement identifiés ?
24. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?
25. Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre et les outils développés par le projet intègrent-ils les questions de genre ?

Autres thèmes transversaux

- Le projet a-t-il pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail ?
- Le projet contribue-t-il effectivement à une transition juste pour tous dans l'action contre le changement climatique ?

Méthodologie de l'évaluation

La méthodologie combinera nécessairement les approches quantitatives et qualitatives, cependant le choix définitif des différentes méthodes de collecte de données pour cette évaluation reste la responsabilité de l'évaluateur en concertation et avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.

L'évaluation appliquera une approche mixte, y compris la triangulation pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de démarrage, de collecte des données et de rapportage.

La démarche méthodologique prendra en compte les étapes suivantes :

Etape de démarrage

Réunion initiale avec le/ la consultant(e).

Au démarrage de la mission, une réunion initiale à distance sera organisée sous la houlette du gestionnaire de l'évaluation, impliquant le/ la consultant(e), le chef du projet et le personnel administratif du bureau pays pour expliquer, d'une part la démarche méthodologique, les outils et les processus d'évaluation dans le contexte du BIT et d'autre part le cadre du projet, puis discuter des aspects administratives, financières et logistiques de l'évaluation.

Revue documentaire et élaboration du rapport de démarrage.

Cette phase va consister en une étude et analyse de l'ensemble des documents importants du projet, notamment le PRODOC, les rapports d'avancement incluant les produits du projet, les coupures de presse, les comptes rendus de réunions, les budgets correspondants et tout autre document utile relatif au projet. Les documents comme le P&B, le PPTD, l'UNSDCF et les cadres de développement nationaux auxquels le projet est aligné seront aussi revus. La revue documentaire suggérera un certain nombre de constats initiaux qui à leur tour pourront mener à d'autres questions d'évaluation ou à revoir celles qui existent. Cela aidera à élaborer les outils d'évaluation qui devraient être finalisés en concertation avec le gestionnaire de l'évaluation.

Le/la Consultant(e) procédera à des entretiens préliminaires à distance avec le personnel du projet. Il/Elle va également interviewer le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping technique (Bureau de l'OIT Alger, Dakar et le, Bureau régional) et le bailleur. Cet entretien couplé avec la phase de la revue documentaire devrait permettre au consultant de recueillir les avis et les orientations de ces cibles citées plus haut pour élaborer le rapport de démarrage qui inclura, mais pas uniquement, la méthodologie et les outils de collecte des données.

Etape de collecte des données sur le terrain.

Entrevues avec les parties prenantes clés

Le/la consultant(e) procédera à des entretiens de groupe et/ou individuels avec les bénéficiaires, le personnel clé des autres projets de l'OIT et le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping technique, à travers des outils de collecte des données élaborés à cet effet.

Pour compléter la visite du terrain le/la consultant(e) pourrait utiliser des questionnaires pour les parties prenantes, incluant les mandants de l'OIT (représentants des travailleurs, des employeurs et du Gouvernement), les institutions nationales impliquées dans la conception et ou la mise en œuvre du projet, les partenaires au développement opérant dans le secteur de l'emploi (Agences des Nations Unies et partenaires techniques et financiers).

Il/Elle devra également interviewer le personnel clé des autres projets de l'OIT et le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping.

Une liste indicative des personnes à interroger dans la phase de collecte des données sur le terrain sera fournie par l'équipe de gestion du projet à la suite d'une consultation avec le gestionnaire de l'évaluation.

Une sélection des zones à visiter sera faite dans la phase de démarrage, tenant compte de critères relatifs plus ou moins aux cas de succès pour mieux capter les résultats obtenus.

Etape 3, Ateliers de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration du rapport préliminaire et final de l'évaluation.

Un atelier (physique/virtuel) avec les parties prenantes sera organisé pour présenter les résultats préliminaires et combler les lacunes en matière de données avec les principales parties prenantes, le personnel de l'OIT, le bailleur et les autres partenaires. L'atelier sera organisé par le projet sous la responsabilité technique de l'évaluateur au terme de la collecte des données sur le terrain.

A la fin du processus de collecte des données, après l'ateliers, l'évaluateur élaborera le projet de rapport final (voir ci-dessous pour les détails). Le projet de rapport fera l'objet d'un examen méthodologique par le gestionnaire de l'évaluation et, après les ajustements nécessaires, sera diffusé auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs contributions dans le but d'améliorer la qualité du rapport. Ensuite, le gestionnaire de l'évaluation consolidera les commentaires et les transmettra à l'évaluateur principal pour qu'il/elle élabore la version finale en tenant compte des commentaires ou en expliquant la raison pour laquelle il n'en tient pas compte, le cas échéant. Le rapport sera considéré comme finalisé à la suite de l'approbation de celui-ci par EVAL/BIT, ce qui consacrera la fin du contrat d'évaluation.

Principaux produits attendus de l'évaluation

1. **Un rapport de démarrage de la mission** rédigé suivant le « **Checklist No. 4.8 Writing the inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation et les questions d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils d'évaluation, détaillant le plan de travail ;
2. **Un rapport d'évaluation préliminaire (maximum 30 pages plus annexes)** concis selon la structure proposée dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT et répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous
 - Page de couverture avec les données clé du projet et de l'évaluation
 - Acronymes
 - Résumé exécutif
 - Description du projet

- But, champ et clients de l'évaluation ;
- Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites ;
- Résultats clairement identifiés pour chaque critère d'évaluation
- Conclusions ;
- Recommandations (entre 8 et 12 recommandations pertinentes) ; préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), l'implication des ressources (faible, moyenne, haute) ;
- Leçons apprises et bonnes pratiques ;
- Annexes (incluant les TdR ; la matrice des questions de l'évaluation, la liste des personnes rencontrées, la documentation consultée ; le chronogramme de l'évaluation, le tableau des résultats pour chaque projet par indicateurs planifiés (résultats et produits) et les leçons et bonnes pratiques par rapport aux formats BIT/EVAL ; etc.) ;

3. Un **résumé** rédigé suivant un canevas du BIT devra être produit en vue d'une publication sur le site de l'OIT.
4. Un **rapport final de l'évaluation**, et le résumé exécutif dans le format EVAL selon la même structure proposée au point 2
5. Tous les rapports, y compris les annexes seront rédigés en **français**. Le projet fera une **traduction en anglais du rapport de l'évaluation**, à la demande du bailleur.

Calendrier de l'évaluation à mi-parcours

Phases	Tâches	Personne responsable	Délais	# de jours de travail
01 Préparation des TdRs	Préparation des TdR Préparation du budget	Gestionnaire de l'évaluation	Avril 2024	0
	Commentaires des parties prenantes sur les TdR Intégration des commentaires dans la version finale des TdR	Gestionnaire de l'évaluation	Avril – Mai 2024	0
	Publication de l'offre pour le recrutement de l'évaluateur	Gestionnaire de l'évaluation	Juillet – Août 2024	0
02 Sélection de la/du consultant(e)	Sélection des consultants et signature du contrat	Gestionnaire de l'évaluation et BP	Août - Septembre 2024	0
03 Briefing	Briefing méthodologique avec l'évaluateur principal.	Gestionnaire de l'évaluation	17 septembre 2024	0
04 Phase de démarrage	Revue documentaire Conception des outils Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur Préparation et soumission du rapport de démarrage.	Consultant(e)	Du 23 septembre au 9 octobre 2024	6
	Révision et approbation de la version finale du rapport de démarrage	Gestionnaire de l'évaluation	Du 10 au 25 octobre 2024	0
05 Collecte de données sur le terrain	Consultations avec les parties prenantes	Consultant(e)	Du 28 octobre au 7 novembre 2024	09
	Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes		8 novembre 2024	1
06 Rapport préliminaire	Rédaction de la version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution	Consultant(e)	Du 11 au 20 Novembre 2024	6

Phases	Tâches	Personne responsable	Délais	# de jours de travail
	Révision méthodologique du rapport Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport	Gestionnaire de l'évaluation	Du 21 au 29 novembre 2024	0
07 Rapport final	Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant	Gestionnaire de l'évaluation	2 décembre 2024	0
	Intégration des commentaires dans le rapport	Consultant(e)	Du 3 au 5 Décembre 2024	1
	Révision du rapport version finale Préparation et soumission à EVAL	Gestionnaire de l'évaluation	Du 5 au 10 décembre 2024	0
	Révision par EVAL pour commentaires finaux	SMEO/EVAL et Consultant(e)	Du 11 au 17 décembre 2024	0
	Total			23

Budget de l'évaluation

Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par le projet et son exécution est sous le contrôle du gestionnaire de l'évaluation pour le recrutement de consultant, les missions de terrain, l'organisation d'ateliers et de réunions de consultations avec les parties prenantes.

Pour le/la consultant(e) :

- Les frais de consultance pour le/la consultant(e), 23 jours ouvrables ;
- Billet d'avion (si applicable)
- DSA (si applicable)

A cela s'ajoutent les couts dédiés à la logistique pour l'organisation de l'atelier des parties prenantes

Principales qualification et compétences du/ de la consultant(e)

- Avoir au moins un Master en sciences sociales, en économie de développement rurale, en gestion de projet, en suivi et évaluation de projets et programmes, en économie ou qualifications équivalentes ;
- Un minimum de 7 ans d'expérience avérées en matière d'évaluation de projets et programmes de développement, particulièrement dans l'évaluation des initiatives internationales de développement y compris la thématique du projet et l'approche de genre ;
- La connaissance et l'expérience d'évaluation avec le système des Nations Unies, BIT en particulier serait un atout ;
- Une expérience prouvée avec les approches du cadre logique, la théorie du changement et d'autres approches de planification stratégique, les méthodes et approches de S & E (y compris quantitative, qualitative et participative), l'analyse de l'information et la rédaction de rapports ;
- Connaissance et/ou expérience en Afrique du Nord ; en Tunisie ou pays similaires serait un atout. Avoir des connaissances et expériences avérées sur les thématiques du projet et du pays seront des atouts ;
- Une expérience avérée dans la facilitation des ateliers de restitution des résultats d'évaluation ;

- N'avoir pas d'implication passée ou présente avec le projet, n'avoir pas prospecté un emploi dans le Projet ;
- Excellente maîtrise du français, l'anglais serait un atout.

Les consultants sont également tenus de signer le code de conduite avec le document contractuel

Annex 1 : Politiques et lignes directrices pertinentes de l'OIT

1. Code of conduct form (To be signed by the evaluators), Microsoft Word - Evaluators_code%20of%20conduct_Final_EVAL_7.11.18.doc (ilo.org), CHECKLIST 4.8 WRITING THE INCEPTION REPORT X Date: Feb 2021, v. 3 (v.1 -2012) wcms_746817.pdf (ilo.org)
2. Checklist 4.2: Preparing the evaluation report (wcms_746808.pdf (ilo.org). Template for evaluation title page http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang--en/index.htm
- 4.Template 4.1: Lessons learned X DATE: MARCH 2021 (wcms_746730.pdf (ilo.org)
5. Template 4.2: Emerging good practices X DATE: MARCH 2021 wcms_746821.pdf (ilo.org)
- 6.Template for evaluation title page http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang--en/index.htm
- 7.Template for evaluation summary <http://www.ilo.org/legacy/english/edmas/eval/template-summary-en.doc>
9. Guidance Note 3.1: Integrating gender equality in monitoring and evaluation, Date: June 2020 v.3 (v.1 - 2013) wcms_746716.pdf (ilo.org)
10. Guidance Note 3.2: Adapting evaluation methods to the ILO's normative and tripartite mandate Date: June 2020 (v.1 wcms_746717.pdf (ilo.org)
11. CHECKLIST 4.8 WRITING THE INCEPTION REPORT X Date: Feb 2021, v. 3 (v.1 -2012)
12. Guidance note 3.2 ; integrating social dialogue and international labour standards into monitoring and evaluation (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---eval/documents/publication/wcms_746717.pdf)
15. Guidance note 7: Stakeholders participation in the ILO evaluation https://www.ilo.org/global/docs/WCMS_165982/lang--en/index.htm
16. UNEG Ethical Guidelines for Evaluation <http://www.unevaluation.org/document/download/548>